REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

N° spécial 16/1999 - 210 Frs
32 €uros

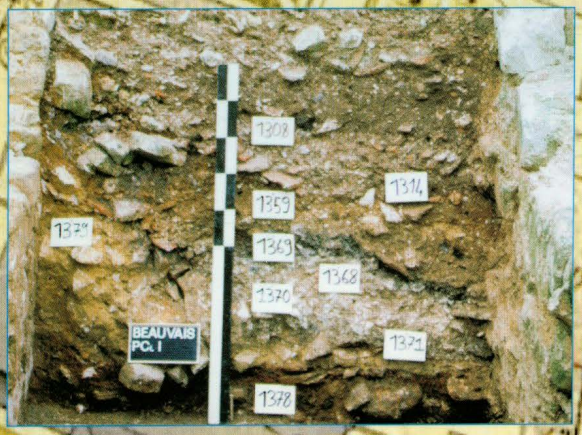

Archéologie des villes
Démarches et exemples en Picardie

Préface de Robert FOSSIER

Abbeville, Amiens, Beauvais
Château-Thierry, Chaumont-en-Vexin
Compiègne, Crépy-en-Valois, Laon, Noyon
Saint-Quentin, Senlis, Soissons, Vervins

NOYON

Bruno DESACHY *

L'ANTIQUITÉ

LE STATUT DE LA VILLE

Une agglomération ouverte au Haut-Empire

La ville de Noyon est une fondation gallo-romaine (les plus anciens niveaux reconnus datent du Ier siècle), agglomération secondaire de la Cité des Viromanduens (chef-lieu : *Viromanduensis* -Saint-Quentin-), mentionnée seulement au IIIe siècle (***Noviomagus***) dans l'itinéraire d'Antonin.
La densité stratigraphique et l'importance des structures observées lors de fouilles dans le centre-ville, présentent un indéniable caractère urbain et indiquent qu'il ne s'agit pas d'un simple *vicus*. Cette agglomération paraît s'organiser suivant une voie principale (voie Soissons-Amiens, dont le tracé est celui de l'actuel CD 934), mais se situe à la convergence d'autres voies moins bien connues. Cette situation de carrefour à proximité de l'axe de commerce fluvial qu'était l'Oise, ainsi que la présence d'un probable marché, suggèrent un rôle de pôle économique local.

Un établissement militaire de l'Antiquité tardive

Au Bas-Empire, probablement en raison de sa situation stratégique, le site est fortifié et revêt une fonction de commandement militaire (siège du préfêt des Lètes Bataves, mentionné par la *notitia dignitatum*) ; il se distingue ainsi de la plupart des autres agglomérations secondaires gallo-romaines. La faiblesse de la surface enclose, les indices d'abandon ou de rétraction de l'habitat hors du *castrum* indiquent cependant qu'il s'agit plus alors d'une citadelle, entourée de cimetières et peut-être de faubourgs habités de façon précaire, que d'une ville.

LES LIMITES DE LA VILLE

Zone d'occupation dense du Haut-Empire

Les points d'observation archéologique qui ont livré des structures construites et des niveaux d'occupation datables entre le Ier et le IIIe siècle sont encore peu nombreux. Leur répartition semble correspondre à une forme en «**village-rue**», s'étendant de part et d'autre de la voie Soissons-Amiens.
Cette zone répond par ailleurs aux critères habituels de choix d'un site pour la fondation d'une agglomération gallo-romaine. Elle se développe à la base d'un versant exposé au sud-ouest, formant l'extrémité d'un promontoire limité à l'est par la **Verse** et à l'ouest par son petit affluent la **Goëlle**.

Zone péri-urbaine du Haut-Empire

Autour de ce noyau d'occupation, quelques indices permettent d'entrevoir une zone de transition avec la campagne.
Vers le nord, en remontant le versant, quelques mentions anciennes mal situées de découverte de sépultures, et une incinération découverte en 1991 (**e**), font supposer l'existence d'une zone funéraire, marquant la bordure et l'extérieur de l'agglomération proprement dite. Au nord-ouest et en bordure de la voie Soissons-Amiens, la présence d'un atelier de potiers (**a**), actif au Ier et au IIIe siècle, peut être attribuée à cette frange péri-urbaine. Vers le sud et le sud-est s'étend une zone basse et humide, celle de la vallée de la Verse et de sa confluence avec la Goëlle. L'état de cette confluence et la position des chenaux, réaménagés aux périodes postérieures, n'est pas connu pour l'Antiquité. Il est cependant vraisemblable que cette zone humide n'était pas densément occupée. Du matériel gallo-romain résiduel a néanmoins été recueilli lors de fouilles de sauvetage (**k, l, m**).

Clôture et rétraction urbaine au Bas-Empire

Le **centre de l'agglomération** est fortifié par la construction d'une **enceinte** à la fin du IIIe ou au début du IVe siècle. Elle protège une très petite superficie (2,5 ha). Elle marque une mutation fondamentale : le passage de la ville ouverte gallo-romaine à la ville fermée, définie pas ses murs. Le mur s'apparente aux autres remparts urbains gallo-romains : élévation en maçonnerie de blocage parementée de moellons carrés de petit appareil, avec des arases intermédiaires de tuiles ; puissantes fondations de grands blocs calcaire de réemploi. Il était doublé côté intérieur par un **remblai** observé notamment lors de la fouille de l'îlot des Deux-Bornes (**h**), qui devait contribuer à restreindre la surface habitable protégée par le rempart. Le système défensif était probablement complété par un **fossé extérieur**.

* Ingénieur d'études au Service Régional de l'Archéologie de Picardie, 5 rue Henri Daussy, 80044 Amiens.

À l'extérieur, la zone d'occupation dense du Haut-Empire semble au moins en partie gagnée par la frange péri-urbaine, marquant une rétraction de l'habitat. À l'est, deux sépultures datées par une monnaie de Domitien, découvertes rue Saint-Pierre au XIXe siècle (**g**), se situent nettement à l'intérieur de cette zone. Au sud-ouest du *castrum*, les blocs calcaires d'une construction monumentale repérée lors des fouilles sous la future médiathèque (**f**) ont été en partie récupérés au Bas-Empire, probablement pour les fondations du rempart.

LA STRUCTURE INTERNE DE LA VILLE

Le Haut-Empire (Ier-IIIe siècle)

La voirie

Le réseau de voirie urbaine, est encore peu connu à Noyon, mise à part la **voie Soissons-Amiens**. Cette dernière semble déterminer la trame urbaine : l'orientation des murs et structures construites reconnus en fouille suit des axes parallèles ou perpendiculaires au sien. Cette voie est encore perceptible comme l'un des deux axes structurants de la forme urbaine actuelle (actuel CD 934, rues d'Orroire, Saint-Éloi, de l'Évêché, Jean-Abel Lefranc et du Faubourg d'Amiens). Un tronçon de voie secondaire perpendiculaire, incomplètement fouillé, pourrait avoir été identifié sur les fouilles de l'îlot des Deux-Bornes (**h**).
Le deuxième axe perceptible dans la topographie urbaine actuelle est probablement aussi d'origine romaine ; c'est celui de l'actuelle rue de Paris, perpendiculaire à la voie Soissons-Amiens, et qui se prolonge au sud-ouest par la route de Compiègne et Paris (actuelle RN 32).
Dans la direction inverse, au delà du croisement avec la voie Soissons-Amiens, ce deuxième axe pouvait se subdiviser en deux branches, correspondant à des voies dont l'existence est supposée par des indices toponymiques. L'une s'infléchit vers l'est pour remonter la vallée de l'Oise. L'autre se dirige vers le nord.
Le tracé précis de ces voies aux abords de l'agglomération, où elles devaient cristalliser l'occupation péri-urbaine, leur raccordement avec la voirie urbaine proprement dite ne sont pas connus.

L'équipement

Les principales indications proviennent des fouilles de sauvetage de l'îlot des Deux-Bornes (**h**). Elles ont révélé une stratification dense, et notamment un grand édifice à hypocauste (**thermes publics** ?), ainsi qu'un ensemble de petites salles et de bâtiments abritant des activités artisanales (boucherie, nombreux outils en fer) le long d'une possible voirie, éléments probables d'un ***macellum*** (marché) (Talon 1987, Benredjeb 1992a). Ces bâtiments, qui marquent vraisemblablement le centre urbain, connaissent plusieurs états de construction entre le Ier et le IIIe siècle. Les techniques de construction comprennent des murs parementés de petits moellons carrés et, pour l'un au moins des bâtiments, des élévations en terre enduites sur solins maçonnés.
Cette image d'une grande densité d'occupation avec des constructions importantes est confirmée en particulier par les récentes fouilles de sauvetage sous l'ancien théâtre (**f**), où un sondage a mis au jour les vestiges d'un **bassin monumental**.

La mutation du Bas-Empire

L'organisation et l'aspect du site sont encore plus mal connus pour le Bas-Empire que pour la période précédente. Des éléments de permanence concernant la **voirie** apparaissent ; l'axe Soissons-Amiens demeure, correspondant aux deux portes principales du rempart (portes dont la structure n'est pas connue), ainsi peut-être que l'axe perpendiculaire vers le sud-ouest, correspondant probablement à une troisième porte ; concernant le **bâti**, un hypocauste, situé à l'intérieur du *castrum*, partiellement fouillé rue des Deux-Bornes en 1980 (**g**) semble utilisé jusqu'au début du IVe siècle.
Mais, outre la rétraction de l'occupation urbaine évoquée plus haut, on perçoit une rupture dans le type d'aménagement : toujours à l'intérieur du *castrum*, dans les fouilles voisines de **l'îlot des Deux-Bornes** (**h**), des vestiges fugaces de bâtiment léger datés des IVe et Ve siècles, liés à des traces d'activités métallurgiques, surmontent les importantes constructions maçonnées du Haut-Empire.

LE HAUT MOYEN ÂGE

LE STATUT DE LA VILLE

Une cité épiscopale

Au VIIe siècle, peut-être dès le milieu du VIe siècle avec l'installation à Noyon de l'évêque saint Médard qui y crée une église, Noyon devient cité épiscopale. L'épiscopat de saint Éloi (640-659), ministre et proche de Dagobert, témoigne de l'importance politique, liée au pouvoir royal, de la cité.

Une ville royale ?

Cette importance religieuse et politique de Noyon au haut Moyen Âge apparaît aussi par sa fonction de ville de sacre : Charlemagne y est sacré roi en 768, Hugues Capet en 987. Pourtant la présence du pouvoir royal semble ténue. Mise à part la mention peu fiable d'un palais royal mérovingien à Noyon (dans la vie de sainte Godeberthe écrite au XIe siècle), même si la ville constitue le long de

l'Oise une étape entre des palais attestés (Verberie et Compiègne en aval, Quierzy en amont), seule est mentionnée au début du XIe siècle, au moment où elle est absorbée par l'évêque, une châtellenie royale. En 1027, l'évêque s'empare d'une tour royale gardée par un châtelain, et la détruit. Tout en gardant le bénéfice de l'élimination de ce contre-pouvoir, il fait ensuite demander son pardon au roi par le comte de Flandres, avec d'autant moins de risques que le roi Robert n'est pas vraiment en mesure d'exercer des représailles.

LES LIMITES DE LA VILLE

Le rempart

Le rempart du Bas-Empire retrouve une fonction militaire, et est probablement réparé et réaménagé, à la suite des attaques normandes que subit Noyon en 859, 890 et 925. À l'emplacement des fouilles de l'îlot des Deux-Bornes (**h**), le remblai interne (dans lequel quelques fosses sont creusées) est encore en place à l'époque carolingienne.

Le suburbium

La zone *extra-muros* évolue durant le haut Moyen Âge. Sources historiques et observations archéologiques montrent une **occupation funéraire et religieuse** à l'époque mérovingienne : découverte de sépultures et sarcophages à l'est du *castrum* (**c**, **d**, **e**), création d'un **monastère féminin** par sainte Godeberthe sous l'épiscopat de saint Éloi, localisé au sud-ouest et à proximité du *castrum*, en bordure de la voie de Compiègne ; et surtout, au sud-est sur la voie de Soissons, à l'emplacement d'un cimetière, construction à la mort de saint Éloi (659) d'un édifice funéraire pour abriter sa dépouille, édifice autour duquel se crée rapidement un **monastère**.
Le *suburbium* se développe durant la période carolingienne, principalement suivant les deux mêmes directions, celle de Soissons vers le sud-est (l'ancienne voie romaine principale), et celle de Compiègne vers le sud-ouest. Le long de la première voie, un acte de 842 mentionne en effet un monastère, **Saint-Martin** (**14**), plus proche du *castrum* que Saint-Éloi. Sur la voie de Compiègne, le même acte indique l'existence du monastère **Saint-Maurice** (**18**), établi sur le cours de la Verse, entre ses deux bras actuels. À plus grande distance du *castrum* sont mentionnés plus tardivement des moulins sur la Verse en amont et en aval du site urbain (**moulins de Wez -1- et d'Andeux -27-**, en 901), et en direction du sud-est mais à l'écart de la voie de Soissons, un autre monastère (Saint-Étienne, en 945).
Autour de ces établissements se développent sans doute progressivement habitat et activités artisanales. Le développement de ces faubourgs est affecté par le danger militaire normand de la fin de la période caroligienne (ils sont incendiés en 925) mais sans doute peu durablement.

LA STRUCTURE INTERNE DE LA VILLE

Les indications disponibles sur la topographie historique sont limitées, tant pour le *suburbium* évoqué ci-dessus que pour l'espace protégé par le rempart. Dans ce dernier s'installe la **cathédrale**, probablement à l'emplacement de l'actuel édifice gothique. L'organisation et l'évolution du groupe cathédral primitif ne sont éclairées ni par les textes, ni par les fouilles (**b**) anciennes et peu documentées (des murs antérieurs à l'édifice gothique ont été mis au jour sous la cathédrale gothique), ou récentes et peu approfondies.
Au sud du groupe cathédral et de la voie Soissons-Amiens se trouvait la **tour du châtelain royal** évoquée plus haut, et détruite en 1027.
Pas plus que pour le Bas-Empire, l'organisation du site, son parcellaire et son bâti ne sont connus. Cela résulte d'une part de l'absence de documents historiques, d'autre part d'un problème de perception archéologique. Comme sur d'autres sites urbains, la plupart des niveaux attribuables au haut Moyen Âge rencontrés en fouille, sombres et très organiques («**terres noires**») ne présentent pas ou peu de stratification visible et de vestiges structurés (pris dans ces niveaux, des alignements de pierres, probables supports de parois, ont été reconnus lors des fouilles de l'îlot des Deux-Bornes -**h**-), et ne contiennent qu'un matériel résiduel et très fragmenté. Compte tenu de la fréquence et de la localisation (notamment à l'intérieur du *castrum*) de ces niveaux de «terres noires», ils doivent témoigner non pas d'un simple abandon mais d'un changement profond de modes d'occupation et de construction.

LE MOYEN ÂGE

LE STATUT DE LA VILLE

Noyon, aux XIIe et XIIIe siècles, est devenue une ville importante, renouvelée par de grand chantiers, au premier rang desquels se place celui de la nouvelle cathédrale gothique.
Contrastant avec notre vision fragmentaire des étapes antérieures du développement urbain, l'image de la ville que restituent documents historiques et travaux d'historiens apparaît alors beaucoup plus complète.
Il s'agit incontestablement d'une ville, structurée par un réseau de dix paroisses (dont deux hors les murs) avec leurs églises et cimetières. Son statut urbain est lié, autant qu'à son étendue ou à son importance démographique, à ses fonctions religieuses, judiciaires, économiques et militaire. Trait caractéristique de la ville médiévale, ces différentes fonctions ne relèvent pas chacune d'un pouvoir

unique, pas plus que la gestion de l'espace public urbain. Plusieurs pouvoirs, qui se reflètent dans l'organisation spatiale du site urbain, se localisent et s'exercent dans la ville, organisés entre eux en principe hiérarchiquement mais de façon imbriquée et parfois conflictuelle.
La fonction la plus déterminante dans le statut et le rang urbain de Noyon est celle de ville cathédrale. Les deux principaux pouvoirs urbains y sont liés : celui de l'évêque et celui des chanoines, qui tous deux associent prérogatives religieuses et judiciaires. Les évêques en particulier ont progressivement acquis un fort pouvoir temporel, et érigé la seigneurie ecclésiastique de Noyon en évêché-comté, profitant aux Xe et XIe siècles d'une situation de marge aux confins du pouvoir limité des premiers capétiens (processus dans lequel s'inscrit la destruction de la tour royale évoquée plus haut) (Guyot-Jeannin 1987).
Les fonctions juridiques assurées à Noyon dépendent donc principalement de l'évêque et du chapitre (officialités canoniale et épiscopale notamment). Cette prépondérence est néanmoins équilibrée par d'autres pouvoirs de justice : ceux du châtelain épiscopal, en principe vassal mais bientôt rival de l'évêque, jusqu'à la disparition de la charge en 1292 ; ceux des abbayes , principalement Saint-Éloi ; ceux de la Commune.

Les activités économiques comptent de façon très importante dans le statut urbain de Noyon. Elles ont fondé le développement spatial de la ville et suscité une population spécifiquement urbaine de marchands, artisans et bourgeois. Une charte de Commune leur est accordée par l'évêque dès 1108, puis confirmée à plusieurs reprises par le roi. Ce développement économique s'inscrit dans le grand mouvement d'expansion dont bénéficient villes et campagnes jusqu'au XIVe siècle. Cependant, malgré son importance intrinsèque dans l'évolution de la ville, ce «décollage» économique semble caractérisé par une certaine faiblesse, que trahissent quelques indices : une relative passivité des bourgeois, peu violents et revendicatifs ; une faible présence d'artisanat et commerce à haute valeur ajoutée et grande diffusion (comme la draperie), qui laisse la prédominance aux productions d'importance plus locale (tannerie en particulier - Vié 1998) ; la présence à partir du XIIIe siècle d'un seul ordre mendiant (franciscains).
Autre signe du statut urbain, le rempart matérialise la fonction militaire de la ville. La Commune, sous le contrôle de l'évêque et celui du roi a en charge son entretien et la garde de la ville.

LES LIMITES DE LA VILLE

L'enceinte médiévale, nouvelle limite urbaine

À la fin du XIIe siècle, la construction d'un **nouveau rempart** (**4**) est entreprise, sur un périmètre plus vaste qui absorbe la plus grande partie de l'ancien *suburbium*. Celui-ci devient partie intégrante de la ville. La nouvelle surface *intra-muros* atteint, et probablement dépasse, l'étendue de la ville romaine ouverte du Haut-Empire. Elle marque l'extension atteinte par la ville au XIIe siècle, expansion dont les étapes sont malconnues, mais qui semble s'être opérée selon les deux axes viaires principaux déjà perceptibles au haut Moyen Âge : suivant l'ancienne voie Soissons-Amiens, et vers le sud-ouest, s'étendant dans la zone humide du fond de vallée jusqu'au delà du cours de la Verse, suivant la direction de Compiègne.
La construction du rempart a certainement constitué l'un des grands chantiers de la ville médiévale, comme celui, contemporain, de l'ensemble cathédral. Des fouilles récentes (**l, m**) ont mis au jour des tronçons de courtine médiévale, de 1,5 m de large, en maçonnerie de blocage parementée de blocs de moyen appareil.

La zone péri-urbaine ; établissements religieux et faubourgs

La ville définie par sa nouvelle enceinte est entourée d'une couronne péri-urbaine d'abbayes et de faubourgs qui se développent aux portes principales : **porte Saint-Jacques** au sud-ouest, ouvrant sur la route de Compiègne ; **porte de Wez** au nord-ouest, sur l'ancienne voie romaine vers Amiens, prolongée par le faubourg du même nom (jusqu'au moulin d'Wez) où s'installe en 1230 le couvent des Cordeliers ; **porte Coquerelle** (au nord, vers Ham) puis au XIVe siècle **porte Dame-Journe** (au nord-est, ouvrant sur la route de Chauny), à proximité desquelles se situe **l'abbaye Saint-Barthélémy** (**3**) fondée au XIe siècle.
Le plus ancien et le plus important de ces faubourgs est celui formé au sud-est, **porte Saint-Éloi**, autour de **l'abbaye Saint-Éloi** (**24**), seul élément de l'ancien *suburbium* à ne pas avoir été inclus dans le nouveau rempart urbain. En 1935 des fouilles (**n**) ont mis au jour le choeur de la vaste abbatiale reconstruite au XIIIe siècle. Le faubourg constitue une paroisse autonome qui dispose au XIIIe siècle d'une église paroissiale distincte de l'abbatiale. En 1475, le roi y autorise la construction d'une enceinte défensive particulière.
Un peu plus loin en périphérie se trouvent d'autres établissements religieux : le **prieuré Saint-Blaise** au sud (**28**) (fondé au XIe siècle, dépendant de l'abbaye), au sud-est l'ancien monastère **Saint-Étienne** (**26**), devenue église paroissiale -de desserte rurale- au XIIe siècle. À deux kilomètres de la porte Saint-Jacques, sur la route de Compiègne (hors plan), la **maladrerie** (mentionnée en 1188) est liée à la ville mais témoigne d'une volonté d'éloignement (à la différence de l'autre établissement hospitalier de Noyon, l'hôtel-Dieu, situé lui dans les murs).

LA STRUCTURE INTERNE DE LA VILLE

Le quartier cathédral

Dans la ville limitée par la nouvelle enceinte, la trace de l'ancienne distinction entre *suburbium* et *castrum* s'est perpétuée dans la séparation entre ville bourgeoise et quartier cathédral. L'espace limité par l'ancien rempart romain devient au Moyen Âge le quartier cathédral, où l'on trouve l'évêché, mais qui est surtout le domaine du chapitre cathédral (qui compte 60 chanoines) ; c'est le lieu où s'exercent les droits de justice du chapitre, et où -en principe- les chanoines sont tenus de demeurer et les activités commerciales sont exclues. Noyon est en Picardie le plus bel exemple de quartier canonial médiéval ; presque tous les éléments en sont conservés et permettent encore d'en percevoir les différents aspects.
Entre le milieu du XIIe siècle, et le milieu du siècle suivant, le quartier est réaménagé, en ce que l'on peut qualifier de grande opération d'urbanisme. Le tracé du rempart romain en influence toujours la topographie, mais le mur lui même est absorbé par les constructions et la clôture canoniale est repoussée, englobant l'espace probable des anciens fossés à l'extérieur du mur.
On débute la reconstruction de la **cathédrale** (vers 1148) (**9**) par le choeur, qui déborde à l'est au delà du tracé de l'ancien rempart ; les travaux s'achèvent par le massif occidental, avant 1231. Au sud de la cathédrale, le **palais épiscopal** (**10**) est reconstruit dans la deuxième moitié du XIIe siècle, avec un logis appuyé sur le mur romain, flanqué d'une tour au sud, et de la chapelle épiscopale au nord, communiquant autrefois directement avec le bras de transept sud de la cathédrale. Au nord, le **cloître** et les bâtiments canoniaux sont édifiés dans le deuxième tiers du XIIIe siècle, et comprennent salle capitulaire, officialité, cellier, réfectoire et grenier.
La **voirie** est modifiée en fonction de ce nouvel ensemble, par l'aménagement du parvis, et probablement, pour mieux desservir ce dernier, par le percement de la rue Saint-Antoine (qui s'écarte de l'ancien tracé de la voie romaine Soissons-Amiens). Autour du parvis et du cloître, les maisons canoniales sont disposées de façon rayonnante, appuyant leurs façades arrières sur l'ancien rempart. Les vestiges les plus anciens de ces maisons (sous-sols, quelques éléments d'élévations repris dans les états postérieurs) ne sont pas antérieurs au XIIIe siècle et révèlent des bâtiments de pierre sur caves voûtées de croisées d'ogive.
Dans l'angle sud-est de l'ancienne enceinte romaine, la résidence du vidame puis **châtelain épiscopal** succède topographiquement à celle de l'ancien châtelain royal. Les fouilles de l'îlot des Deux-Bornes (**h**) ont révélé des vestiges attribuables à cette châtellenie : une construction excavée, peut-être fondation d'une tour ; et parmi les objets mobiliers un jeu d'échecs daté du XIIe siècle. Après 1292, La châtellenie disparaît et l'emplacement est occupé par la recevrie (perception) épiscopale.
Le quartier cathédral abrite une population spécifique (chanoines, chapelains, vassaux, officiers, domesticité de l'évêque et du chapitre), relevant d'une seule paroisse ; cette fonction paroissiale était assurée par l'église **Sainte-Marie-Madeleine** (**8**) (mentionnée au XIIIe siècle). Cette église, qui présente des éléments architecturaux attribuable aux XIe et XIIe siècles, construite sur le tracé du rempart romain, et sur celui probable de la voie Soissons-Amiens, succède peut-être à une chapelle de porte du haut Moyen Âge.

La ville bourgeoise

L'activité artisanale et commerciale est primordiale dans la séparation entre quartier cathédral et reste de la ville intra-muros. Exclue du premier de ces «cercles» urbains concentriques, elle est une composante fondamentale du second, que l'on peut qualifier de «ville bourgeoise».
Les échanges, et activités plus spécifiquement commerciales, s'organisaient autour de places et marchés dont les principaux sont le **marché aux Bleds** (jouxtant l'église Sainte-Godeberthe -**13**-), le **marché Cordouen** témoignant de l'importance déja évoquée des métiers du cuir, et le **Grand Marché** bordé par **l'hôtel de ville** (**19**). Cet espace urbain est en effet aussi celui du pouvoir municipal (**hôtel de ville**, mentionné en 1292 -**19**-, et beffroi). Plus au sud-ouest, la «ville basse», humide, desservie par l'axe de la voie de Compiègne jalonné jusqu'à la porte Saint-Jacques par les trois église paroissiales **Sainte-Godeberthe** (**13**), **Saint-Maurice** (**18**) et **Saint-Jacques** (**20**), est le lieu préférentiel de l'artisanat de production ; artisanat lié à la rivière canalisée en deux bras urbains (**Verse** et **Versette**), et organisé par rapport à elle (moulins, teinturiers, foulons, etc.) avec les activités les plus polluantes (boucheries et tanneries) en aval, et peut-être une certaine spécialisation (comme apport d'eau, ou comme exutoire) entre les deux bras de rivière (Vié 1998). Des fouilles de sauvetage récentes (**k, m**) ont mis au jour des vestiges de tanneries médiévales et modernes, au sein d'un parcellaire organisé par rapport au rempart médiéval contigu. Le rempart et ce nouveau parcellaire artisanal détruisent l'occupation précédente (atelier de potier du XIIe siècle), indiquant un réaménagement de ce quartier urbain lié à la construction de l'enceinte.
Parmi les sept paroisses qui composent la ville dans les murs et hors du quartier cathédral, plusieurs sont connues au haut Moyen Age comme des monastères : **Saint-Martin** (**14**), **Sainte-Godeberthe** (**13**), **Saint-Maurice** (**18**). Il existe d'autres cas où ces lieux de culte semblent avoir eu

une première fonction : l'église **Saint-Germain** (**7**) est issue de la chapelle de l'hôtel-Dieu ;. l'église **Saint-Pierre** (**11**), non mentionnée avant le XIe siècle, est située dans une zone de découverte de sépultures du Bas-Empire et de sarcophages mérovingiens (rue Saint-Pierre et rue Saint-Jean) ; peut-être est-elle issue d'une ancienne chapelle funéraire. On ne dispose pas d'indications antérieures au XIIe siècle concernant les deux autres paroisses, **Saint-Hilaire** (**15**) dont l'église est proche de la cathédrale, et **Saint-Jacques** (**20**), près de la porte du même nom. Le rythme et les dates de cette mise en place sans doute progressive du réseau paroissial restent obscurs ; les paroisses les plus anciennement mentionnées, **Saint-Pierre** et **Saint-Martin** (XIe siècle) sont parmi les plus proches de la cathédrale. Inversement **Saint Maurice** est encore mentionné en 1179 comme établissement monastique, et ne l'est pas comme église paroissiale avant le siècle suivant.
L'équipement religieux *intra-muros* et hors du quartier cathédral est complété principalement par **l'hôtel-Dieu** (**5**), fondé en 1180, et qui absorbe de plus petits établissements d'accueil précédents

LES TEMPS MODERNES

LE STATUT DE LA VILLE

La ville ne connaît pas de développement important jusqu'à la Révolution. Si l'artisanat du cuir continue d'y prospérer, elle n'est pas un grand pôle économique ; son importance demeure essentiellement liée à son statut de cité épiscopale.

LES LIMITES DE LA VILLE

Les limites de la ville elle-même, fixées par le tracé de l'enceinte médiévale, n'évoluent plus. Mais les dangers, et destructions militaires du XVe et surtout du XVIe siècle, entraînent, avec des réaménagements successifs des fortifications urbaines, des modifications d'équilibre entre ville et faubourgs.
Au XVe siècle, lors des menaces de la guerre de Cent Ans, l'enceinte est réaménagée avec la construction de bastions, et l'élargissement des fossés. Ces réaménagements se poursuivent au XVIe siècle, liés en particulier au double siège et sac de la ville en 1552 et 1559 par les Impériaux, avec la mise en place de zones *non aedificandi* entraînant la destruction d'une partie des faubourgs. Les établissements monastiques périurbains sont abandonnés, transférés et reconstruits *intra muros* : c'est le cas du couvent des **Cordeliers** (**2**, **12**), et de l'abbaye **Saint-Barthélémy** (**3**, **16**).

L'abbaye **Saint-Éloi** (**24**) et le bourg qui l'entoure (formant une paroisse autonome) reste dans un premier temps hors les murs, protégée par une enceinte indépendante, mentionnée au XVe siècle. Le développement du plus important des faubourgs de Noyon est cependant brutalement interrompu à la fin du XVIe siècle, différenciant définitivement la structure urbaine de Noyon de celles des villes épiscopales " bipolaires " (telles Tours ou Reims, où le noyau cathédral est équilibré par un deuxième pôle urbain constitué autour de la principale abbaye). Henri IV en 1592 assiège la ville, qui a pris parti pour la ligue. Les troupes royales s'emparent d'abord du bourg et de l'abbaye, et s'en servent comme point d'appui pour investir la ville. Après la reddition, le bourg est détruit et l'abbaye transformée en **citadelle** (**25**) afin de surveiller la ville. Cette citadelle, désaffectée en 1630 est alors rasée et transformée en jardin public. C'est seulement à partir de 1661 que les moines de Saint-Éloi reconstruisent de nouveaux bâtiments abbatiaux (**22**), plus proches du centre-ville et englobés dans l'enceinte urbaine.
Les faubourgs, la paix revenue, se développent à nouveau, mais semble-t-il avec peu d'amplitude, et avec un caractère rural lié notamment à la viticulture.

LA STRUCTURE INTERNE DE LA VILLE

Les cadres urbains mis en place au Moyen Âge demeurent sans modifications importantes. Les **maisons canoniales** se dispersent au delà de la clôture théorique, sur toute la partie haute de la ville.
Le **bâti urbain** est toutefois renouvelé après les destructions subies par la ville en 1552 et 1557. Ces destructions sont assez importantes pour que la voirie soit aussi modifiée lors des reconstructions de la deuxième moitié du XVIe siècle, avec l'élargissement et le réalignement de certaines rues. Après quoi le réseau viaire et parcellaire demeure à peu près conservé en l'état, jusqu'aux destructions de 1918. Les plus anciennes maisons conservées, datables du XVIe siècle, font largement appel au pan-de-bois pour les étages, avant que ne se répande la construction mixte en brique et pierre au XVIIe et XVIIIe siècle.
Le **réseau paroissial** subit des modifications liées aux vicissitudes qui affectent les faubourgs (suppression des églises paroissiales **Saint-Éloi** et **Saint-Étienne**).
Outre la réinstallation en ville au XVIe siècle d'établissements monastiques anciennement périurbains, évoquée plus haut, on note de nouveaux couvents et établissement d'accueil : un couvent issu de la Contre Réforme (**Ursulines**, 1628 -**21**-), et la constitution de **l'Hôpital Général** en 1656 (**17**).

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'histoire et la topographie urbaine de Noyon, la référence principale demeure le travail du service de l'Inventaire dirigé par Martine Plouvier (Plouvier dir. 1987). Il comprend une série d'articles thématiques (dont celui de Marc Talon sur l'état des données archéologiques à cette date), formant une synthèse des connaissances sur le site urbain.
Concernant les données archéologiques, outre les rapports de fouille déposés au service régional de l'archéologie et au service archéologique de la ville de Noyon, les principaux résultats des interventions récentes de sauvetage sont exposés chaque année depuis 1991 dans le bulletin du service régional de l'archéologie. Un article de synthèse sur le site urbain gallo-romain a été publié par Tahar Benredjeb (1992).
Parmi les sources et publications anciennes, la collection des Comptes rendus et Mémoires du Comité Archéologique (puis Société Archéologique, Historique, et Scientifique) de Noyon est particulièrement précieuse, notamment le tome 23 («l'ancien Noyon» - Ponthieux 1912), recueil d'indications de topographie historique, issues d'archives parfois détruites depuis (lors de la première guerre mondiale).

AMANDRY Michel (1992) — «Le dépôt monétaire de la propriété Florencia à Noyon (Oise)», *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 1992, p. 93-110.
ANGOT Jean-Pierre, RAPIN André (1974) — «Sculptures gallo-romaines du Musée de Noyon», *Revue Archéologique de l'Oise*, n° 5, p. 8-9.
ANGOT Jean-Pierre, RAPIN André (1980) — «Noyon Antique, nouvelles découvertes», *Revue Archéologique de l'Oise*, n° 18, p. 15-16.
ANGOT Jean-Pierre, RAPIN André, FRÉVILLE Georges (1972) — «Une coupe stratigraphique au pied de la cathédrale de Noyon», *Revue Archéologique du Nord-Est de l'Oise*, n° 2, p. 34-38.
BENREDJEB Tahar (1992b) — «La céramique gallo-romaine de l'îlot des Deux-Bornes (fouilles 1985) à Noyon (Oise)», *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1/2, p. 75-82.
BENREDJEB Tahar (1992a) — «Une agglomération secondaire des Viromanduens : Noyon (Oise)», *Revue Archéologique de Picardie*, n°1/2, p. 37-74.
BENREDJEB Tahar YVINEC Jean-Hervé (1992) — «Les occupations médiévale et moderne de l'îlot des Deux-Bornes (fouilles 1985) - Noyon (Oise)», *Revue Archéologique de Picardie*, n°1/2, p. 83-92.
BERNARD Vincent, TALON Marc (1989) — «Un ensemble stratifié du XIVe au XVIe siècle sur l'îlot des Deux Bornes - Noyon (Oise)» - présentation préliminaire, in Travaux du Groupe de Recherches et d'Études sur la Céramique dans le Nord*exemples des provinces ecclésiastiques de Reims et de Sens*, Thèse de l'École des Chartes, soutenue en Mars 1987, p. 185-220.
COLLART Jean-Luc (1986) — «Saint-Quentin et Noyon, villes rivales», catalogue de l'exposition *La Picardie, berceau de France*, Assoc. des Conserv. des Coll. Publiques de Picardie, Dir. des Antiquités de Picardie, Réunion des Musées Nationaux, 1986-1987, p. 45-51.
CRÉPIN-LEBLOND Thiérry (1987) — *Recherches sur les palais épiscopaux en France au Moyen-Âge (XIIe-XIIIe siècles) d'après divers exemples des provinces ecclésiastiques de Reims et de Sens*, Thèse de l'École des Chartes, soutenue en mars 1987, p. 185-220.
DELBECQUE Éloi (1975) — «Le jubé de la Cathédrale», *Archéologia*, n° 84.
DELBECQUE Éloi (1984) — «L'hôtel de ville de Noyon», *Archéologia*, 194, septembre 1984, p. 46-55.
GOUMARD Jean (1995) — *Au coeur de la Picardie : l'Histoire de Noyon racontée par ses rues (1ère partie)*, Société Archéologique Historique et Scientifique de Noyon, Noyon.
GRAVES Louis (1856) — *Précis statistique des cantons de l'Oise : canton de Noyon* (réimpression Paris, Res Universis, 1991), p.72-135.
GUYOTJEANNIN Olivier (1987) — *Episcopus et Comes : Affirmation et Déclin de la Seigneurie Épiscopale au Nord du Royaume de France (Beauvais-Noyon, Xe - début XIIIe siècle)*. Genève, Librairie Droz, 314 p. (Mémoires et Documents publiés par la société de l'école des Chartes, XXX).
LAMBERT Émile (1980) — «Les anciennes voies romaines dans le Noyonnais», *Comptes Rendus et Mémoires de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Noyon*, 35, p. 165-177.
LEFÈVRE-PONTALIS Eugène (1900) — *Histoire de la cathédrale de Noyon*, bibliothèque de l'École des Chartes, 61, Paris.
LEFRANC Abel-J.M. (1887) — *Histoire de la Ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Paris.
MOËT DE LA FORTE MAISON C.-Auguste (1845) — *Antiquités de Noyon*, Rennes, 1845.
PLOUVIER (Martine) dir. et *alii*. (1987) — La Ville de Noyon. *Cahiers de l'Inventaire*, 10, Amiens.
PONTHIEUX Alfred (1912) — «L'ancien Noyon - recherches historiques et topographiques sur les rues, maisons, hôtelleries et autres établissements de cette Ville avant 1790», *Comptes Rendus et Mémoires du Comité Archéologique et Historique de Noyon*, 23, 399 p.
SEYMOUR Charles (1975) — *La Cathédrale Notre-Dame de Noyon au XIIe siècle*, Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie dirigée par Francis Salet et Alain Erlande-Brandenburg, 6, Droz, Genève, et Arts et Métiers Graphiques, Paris.
TALON Marc (1987) — "Les origines de Noyon", *in* Plouvier dir. *La Ville de Noyon*, Cahiers de l'Inventaire, 10, p. 15-26.
TERRADE A. (1914a) — «Découverte préhistorique à Noyon (Oise)», *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. 76-77.
TERRADE A. (1914b) — Un cimetière gallo-romain à sépultures par incinération près de Noyon (Oise), *Bulletin Archéologique*, p. 475-480.
THIOLLET Jean-Paul (1980) — «Carreaux de pavage de la cathédrale de Noyon», *Comptes Rendus et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de Noyon*, 35, p. 81-91
VIÉ Sophie (1998) — *Artisanat et Pollution, deux aspects des rivières urbaines au bas Moyen Âge et à l'époque moderne : le cas de Noyon (Oise)*, mémoire de maitrise sous la direction de M. Éric Rieth, UFR 03 d'Histoire de l'Art et dArchéologie, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

NOYON

Pl. XXIII : Localisation des principaux éléments du site urbain ancien
Carte au 1/10 000.

Actuellement conservés
Vestiges ou traces subsistantes
Détruits (plan inconnu)
Tracé de rempart et fossé (conservés)
Tracé de rempart et fossé (détruits)

Principaux repères de topographie historique :

1 -Moulin de Wez (médiéval et moderne, mentionné dans un acte de 901);
2 -Couvent des Cordeliers établi en 1230 (emplacement jusqu'au XVI[e] s.)
3 -Abbaye Saint-Barthélémy fondée au XI[e] siècle (emplacement jusqu'au XVI[e] s.)
4 -Rempart médiéval et moderne (XII[e]-XVIII[e] s.)
5 -Hôtel-Dieu (XII[e]-XVII[e] s.)
6 -Rempart du Bas-Empire
7 -Église paroissiale Saint-Germain (ancienne chapelle; paroisse mentionnée au XIII[e] s.)
8 -Église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine (ancienne chapelle ? ; paroisse mentionnée au XIII[e] s.)
9 -Cathédrale Notre-Dame et cloître (XII[e]-XIII[e] s.)
10 -Palais épiscopal (XII[e]-XVII[e] s.; actuel musée du noyonnais)
11 -Église paroissiale Saint-Pierre (paroisse mentionnée au XI[e] s.)
12 -Cordeliers (emplacement du XVI[e] s.)
13 -Église paroissiale Sainte-Godeberthe (ancien monastère féminin fondé au VII[e] s.; mentionnée comme abbaye jusqu'en 988 ; mentionnée comme églis paroissiale au XIII[e] s.)
14 -Église paroissiale Saint-Martin (ancien monastère mentionné en 842; mentionnée comme église paroissiale au XI[e] s.)
15 -Église paroissiale Saint-Hilaire (mentionnée au XII[e] s.)
16 -Abbaye Saint-Barthélémy (emplacement à partir du XVI[e] s.)
17 -Hôpital général (XVII[e] s.)
18 -Église paroissiale Saint-Maurice (ancien monastère mentionné en 842; mentionnée comme abbaye jusqu'en 1179; mentionnée comme église paroissiale au XIII[e] s.)
19 -Hôtel de ville (maison de ville mentionnée en 1293; reconstruite au xvi[e] s.)
20 -Église paroissiale Saint-Jacques (mentionnée au XII[e] s.)
21 -Couvent des Ursulines (XVII[e] s.)
22 **-Abbaye Saint-Éloi** (emplacement après 1682)
23 -Église paroissiale Saint-Éloi (XIII[e] s.? - XVI[e] s.)
24 -Abbatiale Saint-Éloi (abbaye fondée au VII[e] s.; abbatiale reconstruite au XIII[e] s.; emplacement jusqu'au XVII[e] s.)
25 -Remparts et fossés de la **citadelle** (1591-1630) installée sur l'emplacemnt de l'abbaye médiévale saint-éloi
26 -Église paroissiale Saint-Étienne (mentionnée comm monastère en 945, comme église paroissiale au XII[e] s.)
27 -Moulin d'Andeux (médiéval et moderne, mentionné dans un acte de 901).
28 -Prieuré Saint-Blaise (fondé au XI[e] s.)

Principales observations archéologiques :

Fouilles
Sondage ou observation ponctuelle

a -Rue du faubourg d'Amiens (1969) ; atelier de potiers gallo-romain
b -Cathédrale et cloître (1920-1922, 1993-1994) ; murs du haut Moyen Âge, sépultures et niveaux médiévaux
c -Rue Saint-Pierre (1869) ; sépultures du Bas-Empire et sarcophages
d -Rue Saint-Jean (1949) ; sarcophages mérovingiens
e -Rue Saint-Barthelemy - boulevard Sarazin (1991) ; incinération gallo-romaine, inhumations du haut Moyen Âge, habitat du bas Moyen Âge
f -Ancien théatre (1998) **-**bassin monumental du Haut Empire, sépultures et voirie du haut moyen âge, habitat médiéval et moderne
g -Rue des Deux-Bornes (1980) ; bâtiment à hypocauste du Haut Empire, rempart du Bas Empire
h -Îlot des Deux-Bornes (1985-1988) ; voirie, thermes?, bâtiments et activités artisanales du I[er] au III[e] s., rempart et occupation du Bas Empire, occupation du haut Moyen Âge, medievale et moderne
i -Rue de Grece (1990) **-**occupation du Haut Empire, médiévale et moderne
j -Rue Saint-Éloi (1985); occupation du Haut-Empire, médiévale et moderne
k -Rue des Tanneurs (1991); atelier de tanneurs médiéval et moderne
l -Boulevard Carnot (1995); rempart médiéval et moderne
m -Rue des Tanneurs (1992); ateliers de potier médiéval, rempart médiéval et moderne, ateliers de tanneurs médiévaux et modernes
n -Avenue de la Gare (1935); choeur de l'abbatiale médiévale Saint-Éloi

NOYON - Pl. XXIII

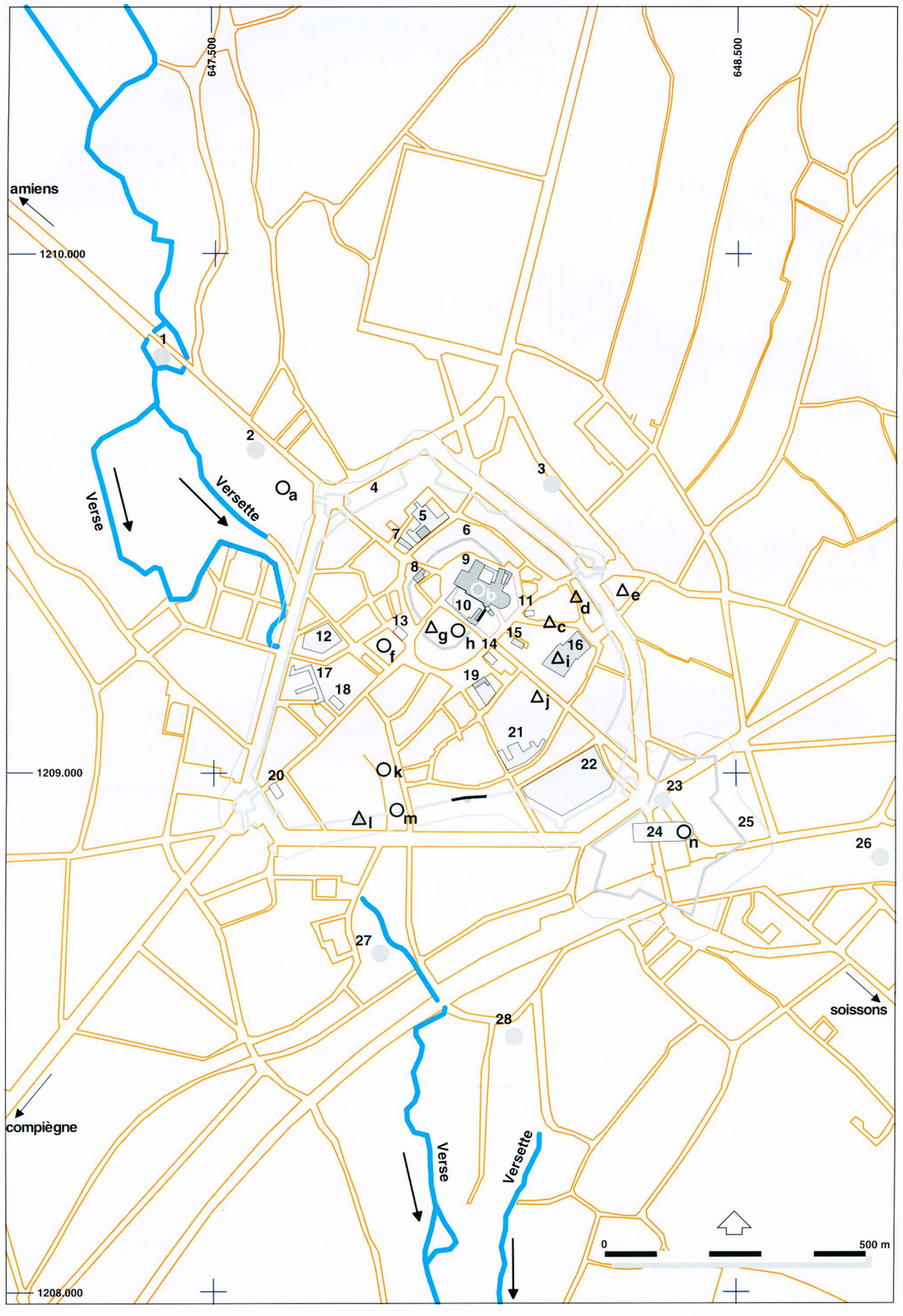

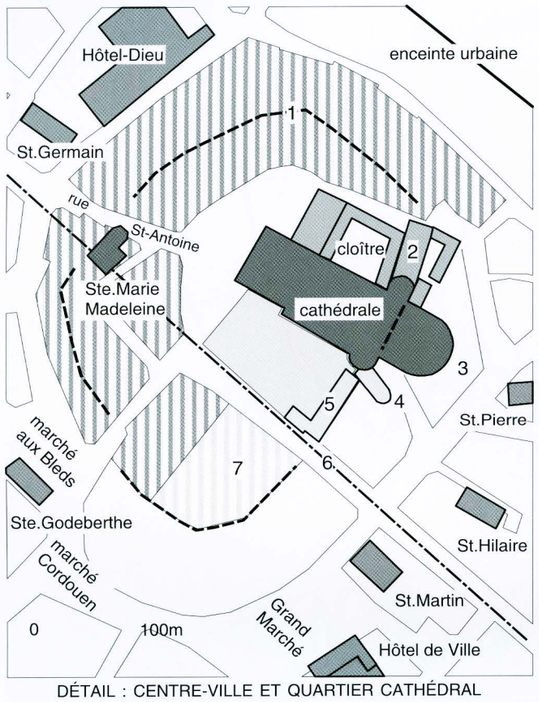

DÉTAIL : CENTRE-VILLE ET QUARTIER CATHÉDRAL MÉDIÉVAL ET MODERNE (FOND DE VOIRIE ACTUEL)

: BÂTIMENTS CANONIAUX
: MAISONS CANONIALES
: BÂTIMENTS ÉPISCOPAUX

1 : TRACÉ DU MUR DU BAS-EMPIRE
2 : SALLE CAPITULAIRE MÉDIÉVALE
3 : ÂTRE (CIMETIÈRE) NOTRE-DAME
4 : CHAPELLE ÉPISCOPALE
5 : LOGIS ÉPISCOPAL MÉDIÉVAL
6 : AXE DE LA VOIE SOISSONS-AMIENS
7 : CHÂTELLENIE PUIS RECEVRIE ÉPISCOPALE

NOYON
Légende plans au 1/20 000

PÉRIODE ANTIQUE

ZONAGE URBAIN :
: ZONE D'OCCUPATION ANTIQUE CONTINUE LIMITÉE PAR LE REMPART DU BAS-EMPIRE (CASTRUM)
: ZONE PROBABLE D'OCCUPATION DENSE AU HAUT-EMPIRE TRANSFORMÉE EN ZONE PÉRI-URBAINE OU ABANDONNÉE AU BAS-EMPIRE
: ZONE PÉRI-URBAINE PROBABLE AU HAUT-EMPIRE

SYMBOLES :
◆ : OBSERVATIONS DE CONSTRUCTIONS DU HAUT-EMPIRE
▲ : ATELIER DE POTIERS DU HAUT-EMPIRE
b : BASSIN MONUMENTAL DU HAUT-EMPIRE DÉTRUIT AU BAS-EMPIRE
p : GRAND HYPOCAUSTE (THERMES PUBLICS?) DU HAUT-EMPIRE
m : MACELLUM ? : BÂTIMENTS ET ACTIVITÉS ARTISANALES (BOUCHERIE, MÉTALLURGIE) DU HAUT-EMPIRE
x : DÉCOUVERTES ISOLÉES DE MATÉRIEL DU HAUT-EMPIRE
+ : INCINÉRATION DU HAUT-EMPIRE
✪ : INHUMATIONS DU BAS-EMPIRE

HAUT MOYEN ÂGE

ZONAGE URBAIN :
CASTRUM DÉFENDU PAR LE REMPART DU BAS-EMPIRE
SUBURBIUM FAUBOURGS HORS LES MURS

SYMBOLES :
: CATHÉDRALE
C : TOUR ROYALE (DÉTRUITE EN 1027)
● : ÉTABLISSEMENTS MONASTIQUES D'ORIGINE MÉROVINGIENNE
○ : ÉTABLISSEMENTS MONASTIQUES MENTIONNÉS À L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE
△ : ÉTABLISSEMENTS ARTISANAUX (MOULINS)
✚ : CIMETIÈRES

REPÈRES :
1 : MOULIN DE WEZ
2 : SAINTE-GODEBERTHE
3 : SAINT-MARTIN
4 : SAINT-MAURICE
5 : SAINT-ELOI
6 : SAINT-ETIENNE
7 : MOULIN D'ANDEUX

PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE

ZONAGE URBAIN :
: QUARTIER CANONIAL
: VILLE DÉFENDUE PAR LE REMPART URBAIN
: CITADELLE (1592-1630)
: FAUBOURGS

SYMBOLES :
✚ : ÉGLISE PAROISSIALE
◯ : ÉTABLISSEMENT MONASTIQUE
△ : ÉTABLISSEMENT ARTISANAL
hd : HÔTEL-DIEU
hv : HÔTEL DE VILLE
hg : HÔPITAL GÉNÉRAL

REPÈRES :
1 : MOULIN DE WEZ
2 : CORDELIERS
3 : SAINT-BARTHÉLÉMY
4 : SAINT-ÉLOI
5 : SAINT-ETIENNE
6 : MOULIN D'ANDEUX
7 : SAINT-BLAISE
8 : URSULINES
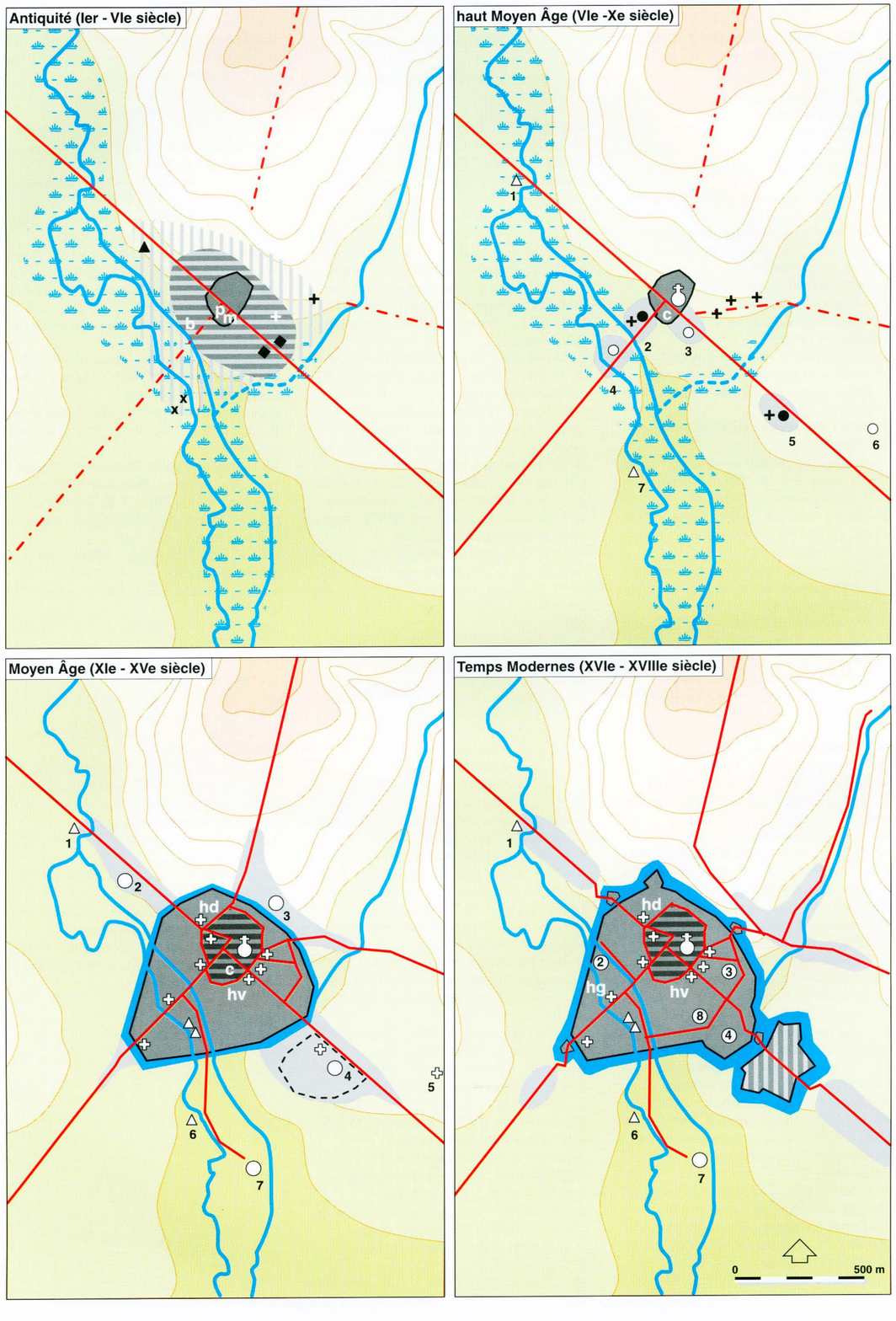
NOYON - Pl. XXIV